

Rapport social et environnemental 2025



Rapport Social et Environnemental 2025

Production : SIDI

4 rue Jean Lantier – 75001, Paris

Tél. : 01 40 46 70 00

Editorial : Ariane Bévierre, Jon Salle, Nina Moser

Conception graphique : Charlie Coulot

Crédits photos :

Philippe Lissac – Agence Godong/SIDI (p. 1, 5, 10, 17, 18) ;
SIDI (p. 7, 8, 11, 12, 21, 23, 25)

Avant-propos	4
Le groupe SIDI	5
La SIDI en un clin d'œil	6
01. Objectif transversal : l'additionnalité de la SIDI	7
L'additionnalité de la SIDI en pratique : l'exemple du Burkina Faso	7
02. Premier objectif de mission : promouvoir l'égalité économique	10
Services financiers de proximité	10
Chaînes de valeur agricoles	11
Les enseignements du portefeuille 2025	11
Focus : Kakaw - Transformer le cacao pour créer davantage de valeur au Guatemala	12
03. Deuxième objectif de mission : contribuer à la réduction de la pauvreté	14
Services financiers de proximité	14
Focus : Mecpip - Une microfinance de proximité au service de l'autonomisation économique	15
Enseignements du portefeuille 2025	17
Chaînes de valeur agricoles	19
04. Troisième objectif de mission : soutenir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	20
Services financiers de proximité	20
Chaînes de valeur agricoles	21
Focus : Coprobich - La certification comme levier de valorisation d'une agriculture durable	21
Les analyses des risques sociaux et environnementaux se renforcent	23
Conclusion	24

GLOSSAIRE

AT	Assistance technique
CA	Conseil d'administration
CSAF	Council on Smallholder Agricultural Finance
CPP	Client Protection Pathway
IDHI	Indice de développement humain ajusté aux inégalités
IMF	Institution de microfinance
IT	Information technologies
NPS	Net Promoter Score
OP	Organisations de producteurs
PAR30	Portefeuille à risque 30 jours
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE	Performance sociale et environnementale
SIDI	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
SPI5	Social Performance Index 5
SPP	Symbole des Producteurs Paysans
SSNUP	Smallholder SustaiNability Upscaling
TAF	Technical Assistance Facility
TPME	Très petites, petites et moyennes entreprises

Avant-propos

((

Depuis quarante ans, aux côtés du CCFD-Terre Solidaire, la SIDI défend une finance éthique, inclusive, solidaire ; une finance motivée par son utilité sociale avant tout. Nous intervenons, conjointement avec Soluti et FEFISOL II dans 33 pays parmi les plus pauvres en faveur de l'inclusion financière et du développement d'une agriculture durable en appui à des acteurs économiques locaux ayant peu ou pas accès au financement.

Œuvrer pour une économie plus juste et durable, c'est ce que nous nous efforçons de mettre en œuvre au quotidien, à la hauteur de nos moyens, grâce au soutien indéfectible de nos actionnaires qui nous permettent d'intervenir sur le long terme, de prendre des risques en allant là où les autres ne vont pas, dans les pays les plus fragiles, les zones rurales reculées et le secteur agricole. Cette stratégie nous permet d'aller le plus loin possible sur l'impact social en priorisant les populations les plus vulnérables (femmes, ruraux, jeunes...).

En 2025, la SIDI a réaffirmé sa singularité dans le paysage de l'investissement à impact : 79% de notre portefeuille s'est déployé dans des pays à faible indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI).

Chaque année apporte son lot de défis à relever. En 2025, la forte hausse des cours du café et du cacao a considérablement accru les besoins de financement de plusieurs de nos partenaires agricoles menaçant directement la rémunération des petits producteurs. Face à cette situation nous avons choisi de maintenir notre soutien, et, dans certains cas, d'accroître notre exposition financière, tout en recherchant des solutions qui nous permettent de réduire ou de partager le risque. Notre priorité était de garantir la continuité de l'activité de nos partenaires et le maintien des conditions de rémunération pour les producteurs.



Avec 54,8 millions d'euros d'encours à fin 2025 en faveur de 126 partenaires nous arrivons à toucher indirectement 10,6 millions de bénéficiaires. Et au-delà des montants, c'est également la qualité de notre accompagnement qui fait la différence. Nous avons mené 46 chantiers d'assistance technique, visant à renforcer les capacités de nos partenaires à faire face aux chocs climatiques, à digitaliser leurs services pour atteindre les zones rurales isolées et à accroître et approfondir leurs pratiques agroécologiques.

Pour un investisseur solidaire, l'engagement ne prend sens que par les résultats qu'il produit. C'est pourquoi la SIDI mesure rigoureusement chaque année sa performance sociale et environnementale, ainsi que celle de ses partenaires. Ce rapport en rend compte. Au-delà de l'additionnalité, principe fondamental de notre action, notre évaluation se concentre sur nos trois objectifs stratégiques : promouvoir l'égalité économique, contribuer à la réduction de la pauvreté et soutenir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

À travers des données chiffrées et plusieurs témoignages, ce document vous présentera les résultats concrets atteints par nos partenaires. Cette démarche exigeante nous oblige à regarder notre action avec lucidité : mesurer les progrès, identifier les succès et reconnaître nos limites et les axes d'amélioration possibles. C'est par cette évaluation continue que nous réalisons année après année que nous pouvons faire évoluer nos pratiques et nous assurer que les moyens que nous mobilisons sont investis au service de notre mission sociale et environnementale. J'espère que ce rapport vous en apportera une bonne illustration.

))

Anne-Sophie Bougouin,
Directrice de la SIDI.

Le groupe Sidi

Dans le rapport social et environnemental, nous présentons les résultats des activités du « groupe SIDI » étant entendu que le terme « groupe » n'est pas utilisé ici dans un sens juridique : ce sont les activités consolidées des partenaires de la SIDI et de sa filiale Soluti, qu'ils soient soutenus en direct par la SIDI et **Soluti** et/ou via le fonds **FEFISOL II**.

Soluti finance

Soluti finance est la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est et à ce titre développe une approche partenariale identique : privilégier des investissements additionnels (là où les autres ne vont pas) auprès d'IMF et d'organisations de producteurs, fournir de l'accompagnement, développer une approche PSE qui utilise les mêmes outils et indicateurs. Les partenaires SIDI bénéficiaires de prêts dans la région sont ainsi transférés à Soluti. En 2025, Soluti a financé/accompagné 34 partenaires pour un portefeuille de 11,45 millions d'euros.

FEFISOL

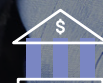
FEFISOL II est un fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique cofondé par la SIDI en 2022. Il est le prolongement de FEFISOL, l'un des premiers fonds multi-bailleurs spécialisés dans l'appui aux institutions de microfinance rurales et aux organisations de producteurs actives dans les domaines du commerce équitable et des produits biologiques en Afrique. Il est aussi doté d'une enveloppe d'assistance technique pour appuyer ces institutions. En 2025, FEFISOL II a financé ou accompagné 53 partenaires pour un portefeuille de 23 M€. Parmi eux, 32 ont été apportés et sont suivis par la SIDI/SOLUTI, les autres étant suivis par Alterfin. Seuls ces 32 partenaires sont intégrés au périmètre du présent rapport et aux résultats consolidés de la SIDI.



126
partenaires



33
pays



83
institutions
financières



41
entités
agricoles



2
entreprises
énergie



54,8 M€
de portefeuille



27,4 M€
décaissés
en 2025



46
projets d'assistance
technique financés



10,6 M
de bénéficiaires
finaux

01. Objectif transversal : *l'additionnalité de la SIDI*

Être investisseur solidaire pour la SIDI, c'est faire le choix de trouver des solutions pour continuer à soutenir les partenaires, même lorsque le contexte se dégrade. L'additionnalité de la SIDI repose sur deux dimensions : intervenir là où les autres ne vont pas et adapter son offre aux besoins de chaque partenaire. En 2025, cette mission s'est traduite par un maintien des engagements dans des zones de crise, prouvant que le financement solidaire et l'engagement partenarial sur le long terme sont des amortisseurs essentiels face à la multiplication des chocs.

Intervenir là où les autres ne vont pas. Fidèle à sa mission de soutenir les populations vulnérables, la SIDI concentre son action auprès de partenaires évoluant dans des contextes fragiles, où les besoins de financement et d'accompagnement sont les plus importants. Elle accompagne ainsi des organisations qui, en raison de leur taille, de leur niveau de risque ou de leur géographie d'intervention, disposent d'un accès limité aux financements bancaires. Ce ciblage se traduit notamment par des interventions dans des pays confrontés à d'importants défis de développement, marqués par la pauvreté, par une forte vulnérabilité aux effets du changement climatique ou, dans certains cas, par des situations de crise ou de conflit.

Adapter l'offre aux besoins de chaque partenaire. La seconde dimension de l'additionnalité de la SIDI réside dans sa capacité à construire une réponse adaptée aux réalités et aux besoins spécifiques des organisations qu'elle accompagne. Grâce à une gamme diversifiée d'instruments et à une approche flexible, elle adapte les modalités de son intervention et s'inscrit dans un horizon de long terme. Son offre financière est généralement complétée par un accompagnement technique destiné à renforcer durablement les capacités de ses partenaires.

L'additionnalité de la SIDI en pratique : l'exemple du Burkina Faso

Le Burkina Faso, où la SIDI compte sept partenariats actifs, illustre particulièrement cette logique d'additionnalité. Comptant parmi les pays les plus pauvres au monde, il se classe au 186^e rang sur 193 pays selon l'Indice de développement humain 2025 du PNUD. Depuis plusieurs années, le pays est confronté à une crise sécuritaire majeure liée à l'expansion de groupes armés dans le Sahel, qui a entraîné d'importants déplacements de populations et fortement perturbé l'activité économique ainsi que l'accès aux services essentiels dans certaines régions. Le pays reste par ailleurs dirigé par un régime militaire depuis les deux coups d'État de 2022. La période de transition, qui devait conduire à un retour à un régime civil, a depuis été prolongée, et les partis politiques ont récemment été dissous. Dans cet environnement particulièrement difficile, les financements internationaux se sont taris alors même que les besoins des entreprises, des institutions financières et des organisations agricoles demeurent considérables.



Face à ces enjeux, la SIDI fait le choix de maintenir une présence de long terme au Burkina Faso et d'adapter ses interventions aux réalités du terrain, en combinant différents instruments financiers et accompagnements techniques.



© ACEP Burkina : renforcer un acteur financier résilient dans un contexte fragile



67,6 M€
de portefeuille
brut de crédit



58 300
clients



70 %
du portefeuille
dédié aux TPE



321
employés

L'institution de microfinance ACEP Burkina propose des services financiers aux très petites entreprises (TPE) et aux petites et moyennes entreprises (PME) des zones urbaines et périurbaines, qui rencontrent souvent des difficultés d'accès au financement, et contribue ainsi au développement de l'entrepreneuriat local et des activités génératrices de revenus. Elle fait également évoluer progressivement son offre grâce à des études de marché et à des enquêtes de satisfaction régulières, afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

Dans un contexte où les financements internationaux se raréfient, le soutien apporté par la SIDI à ACEP Burkina illustre pleinement sa logique d'additionnalité : accompagner dans la durée une institution capable de maintenir son activité et de financer des acteurs économiques essentiels mais qui disposent de peu d'alternatives. L'ouverture d'une agence à Ouahigouya (chef-lieu de la région du nord du Burkina Faso, zone particulièrement touchée par les attaques des groupes armés) en 2023 témoigne de cette volonté d'aller au plus près des territoires délaissés et affectés par l'insécurité.

Depuis 2015, la SIDI construit avec ACEP Burkina un partenariat de long terme, faisant évoluer son intervention au rythme des besoins de l'institution. Après plusieurs prêts successifs, elle est entrée à son capital à hauteur de 20 % en 2021. Cet investissement en fonds propres traduit sa volonté d'accompagner durablement un acteur financier performant et stratégique dans un environnement marqué par d'importants risques économiques, sécuritaires et politiques. En 2025, un prêt de 1 M€ est venu compléter cette participation au capital.

Au-delà de son appui financier, la SIDI accompagne ACEP Burkina à travers son implication dans la gouvernance de l'institution. En tant qu'actionnaire, elle siège au Conseil d'Administration, où elle contribue aux réflexions stratégiques et accompagne l'institution dans ses principales orientations de développement. Cet engagement est complété par plusieurs projets d'assistance technique visant notamment à renforcer la gestion des services informatiques, à développer de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins de la clientèle et à consolider la performance sociale et environnementale d'ACEP Burkina.



© Gebana Burkina Faso : développer des filières agricoles durables grâce à un financement sur mesure



5 600
producteurs
fournisseurs



13,8 M€
de chiffre
d'affaires



99%
des ventes
certifiées

Dans cette même logique d'additionnalité, la SIDI et FEFISOL II soutiennent également Gebana Burkina Faso. Spécialisée dans la transformation de noix de cajou et de mangues séchées biologiques, l'entreprise contribue au développement de filières agricoles locales qui créent de la valeur ajoutée directement dans le pays, plutôt qu'au travers de l'exportation de matières premières brutes, moins rémunératrice pour les petits producteurs.

Gebana Burkina Faso s'appuie sur un modèle intégré reposant sur un partenariat étroit avec des producteurs familiaux organisés en coopératives. En 2025, l'entreprise travaillait ainsi avec plus de 5 600 producteurs. Au-delà de l'achat de leur production, elle les accompagne au moyen de formations techniques, de distributions de plants destinés au renouvellement des vergers et d'un appui à la structuration en coopératives. Les prix versés aux producteurs, supérieurs d'environ 10% au prix moyen d'achat dans le pays, ainsi que les primes versées pour les produits certifiés biologiques, contribuent à améliorer les revenus des ménages agricoles.

Depuis 2019, la SIDI accompagne régulièrement Gebana Burkina Faso au travers de prêts de campagne destinés au préfinancement de la campagne agricole. Ce partenariat de long terme s'est renforcé au fil des années, notamment avec la mobilisation additionnelle de FEFISOL II, avec des montants de financement combinés passant de 500 k€ à 1,2 M€ entre 2020 et 2025.

En 2025-2026, la SIDI et FEFISOL II franchissent une nouvelle étape en mobilisant conjointement un financement total de 2 millions d'euros. En complément du prêt de campagne, la SIDI accorde par ailleurs un prêt à l'investissement dédié à la construction d'une nouvelle usine. Cet investissement vise à accroître les capacités de transformation de l'entreprise, à créer des emplois et à toucher davantage de petits producteurs.



À travers ces deux partenariats, la SIDI illustre concrètement les deux dimensions de son additionnalité. D'une part, en maintenant ses engagements dans un contexte de crise où les besoins de financement sont parmi les plus importants et où peu d'investisseurs sont prêts à intervenir. D'autre part, en construisant des réponses adaptées aux réalités de chacun de ses partenaires, en combinant, selon les besoins, investissements en capital, prêts de différentes maturités, accompagnement technique et appui à la gouvernance. Cette approche lui permet de soutenir durablement des organisations clés du développement économique local, tout en renforçant leur capacité à répondre aux besoins des populations qu'elles accompagnent.

L'additionnalité de la SIDI en chiffres

60%

du portefeuille dans les PMA, face à 9,4% en moyenne chez les investisseurs sociaux¹

79%

du portefeuille dans des pays à faible IDHI

33%

des partenaires pour lesquels la SIDI était le premier investisseur international

46

chantiers d'assistance technique en 2025

1/3

du montant moyen décaissé par nos pairs : pour répondre aux mieux aux besoins des plus petites structures¹

(1) Ces données viennent du PAIF Report. Le PAIF (Private Asset Impact Fund) désigne les fonds d'investissement à impact intervenant dans les économies en développement. Le rapport PAIF de Tameo constitue une référence pour l'analyse de ce marché.

© Interview avec Philippe Massebiau, Directeur des Partenariats et représentant de la SIDI au CA d'ACEP Burkina Faso depuis 2024



“

Concrètement, qu'est-ce qui a changé au Burkina Faso depuis 2022, du point de vue de la SIDI et pour ACEP BF ?

Les deux coups d'État de 2022 ont ouvert une période de forte incertitude, qui s'est notamment traduite chez ACEP Burkina par une augmentation importante du niveau de risque. En effet, de nombreux clients n'arrivaient plus à exercer leurs activités dans les zones touchées par l'insécurité, entraînant une hausse des impayés et de nombreux retards de remboursement. Dans ce contexte, l'institution a aussi dû faire face à un net recul des financements internationaux. Ce retrait a été particulièrement marqué entre 2023 et 2025, période sur laquelle nous avons été le seul prêteur international à renouveler notre financement.

Malgré tout, ACEP a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation. La direction a travaillé à diversifier les sources de revenus, notamment en mobilisant des financements de banques locales. L'institution a aussi fait évoluer son système d'information, et a développé son offre de produits numériques. Ces efforts ont contribué au redressement des performances de l'institution en 2025. Pendant cette période, la SIDI a continué à accompagner ACEP, en mobilisant à la fois des financements et de l'assistance technique. Une nouvelle étape s'ouvre cette année, avec l'arrivée d'un nouvel actionnaire majoritaire. L'enjeu pour la SIDI sera de veiller au maintien du ciblage historique d'ACEP Burkina vers les TPME et de ses ambitions en matière de performance sociale et environnementale.

Au-delà de l'apport financier, qu'est-ce que la présence de la SIDI au capital apporte concrètement à ses partenaires ?

La présence de la SIDI au capital permet d'abord aux partenaires de bénéficier, au sein de leur gouvernance, de l'accompagnement d'un investisseur institutionnel engagé sur le long terme, qui peut contribuer aux réflexions sur leurs orientations stratégiques grâce à son expérience dans de nombreuses organisations et porter une attention particulière au maintien de leur mission sociale. La SIDI est également un investisseur reconnu dans le secteur, dont la présence peut renforcer la crédibilité d'une institution et lui permettre de bénéficier de son réseau et de l'expérience d'autres partenaires confrontés à des problématiques similaires.

Dans le cas d'ACEP Burkina Faso, cet accompagnement s'est traduit en 2025 par l'appui apporté à l'entrée au capital de son directeur général historique, une opération validée depuis plusieurs années mais qui n'avait jusqu'alors pas pu être concrétisée. La SIDI a contribué à faire avancer le projet, notamment en apportant son expertise sur le montage juridique de l'opération et sa conformité avec le droit applicable.

”

02.

Premier objectif de mission : promouvoir l'égalité économique

Conformément à sa mission, la SIDI agit en faveur d'un développement économique plus équitable en soutenant des organisations qui créent des opportunités économiques durables pour les populations vulnérables.

Cet objectif se décline en trois priorités complémentaires :

- **renforcer l'autonomie et la solidité** des organisations partenaires afin qu'elles puissent développer durablement leurs activités ;
- **soutenir la structuration du tissu économique local**, en particulier en milieu rural, pour favoriser un développement ancré dans les territoires ;
- et **contribuer à la création ainsi qu'à la pérennisation d'emplois décents**. En renforçant les capacités de ses partenaires, la SIDI leur permet d'accompagner durablement les entrepreneurs, producteurs et salariés qu'ils servent, dans une logique d'autonomisation plutôt que d'assistance.

L'envolée des cours du café et du cacao en 2025 a généré des tensions de trésorerie sans précédent pour les coopératives agricoles : pour acheter les mêmes volumes de récolte, les besoins en fonds de roulement ont explosé. Dans ce contexte, la SIDI a fait le choix d'accroître son exposition financière sur l'agriculture, permettant à ses partenaires de disposer des liquidités suffisantes pour constituer leurs stocks et honorer leurs commandes.

Services financiers de proximité

Résultats de nos partenaires en 2025

DES INSTITUTIONS PLUS SOLIDES

4,8 Mds€ de portefeuille de crédit consolidé

+7% de croissance moyenne du portefeuille

+7% de croissance moyenne des fonds propres

DES EMPLOIS DE QUALITÉ SOUTENUS

30,6k employés permanents

+5% par rapport à 2024

90% des IMF offrent des avantages sociaux à leurs salariés au-delà des obligations légales

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES FINANCÉES

73% du portefeuille dédié à des activités génératrices de revenus en moyenne

18% du portefeuille dédié à l'agriculture en moyenne





Chaînes de valeur agricoles

Résultats de nos partenaires en 2025

DES ENTREPRISES AGRICOLES EN CROISSANCE

+84% de croissance moyenne du chiffre d'affaires

63k tonnes de matières premières commercialisées
+34% par rapport à 2024

UNE VALEUR AJOUTÉE QUI PROFITE AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

2k employés permanents et 6 k employés saisonniers

80% des partenaires ont une activité de transformation

>1,1 M€ réinvestis par les entités agricoles dans des projets communautaires locaux

LES ENSEIGNEMENTS

DU PORTEFEUILLE 2025

L'année 2025 a été marquée par des prix historiquement élevés pour plusieurs matières premières agricoles, en particulier le café et le cacao. Cette hausse s'explique principalement par une succession de mauvaises récoltes dans les principaux pays producteurs, sous l'effet de conditions climatiques défavorables (sécheresses, pluies excessives) et de la propagation de maladies des cultures. Pour le café, les tensions sur l'offre au Brésil et au Vietnam, combinées à une demande mondiale soutenue, ont maintenu les prix à des niveaux records. Pour le cacao, les faibles récoltes successives en Côte d'Ivoire et au Ghana – qui représentent à eux seuls près de 60 % de la production mondiale – ont durablement déséquilibré le marché.

Cette évolution a profondément modifié les besoins des organisations partenaires de la SIDI. Pour continuer à acheter les mêmes volumes de récoltes, les coopératives et entreprises agricoles ont dû mobiliser des montants de trésorerie beaucoup plus importants, ce qui a entraîné une hausse du montant moyen des prêts accordés par la SIDI, de 387 k€ en 2024 à 563 k€ en 2025, soit une croissance de 46%. Cette tendance a été observée à l'échelle du secteur : selon le rapport 2025 du Council on Smallholder Agricultural Finance (CSAF), le montant médian des prêts accordés par les investisseurs aux emprunteurs existants a atteint un niveau record de 777 k\$, retrouvant le pic observé en 2023. Cette hausse reflète à la fois l'augmentation des besoins de financement et la volonté des prêteurs de privilégier des partenaires déjà connus dans un contexte de risque accru.

Cette conjoncture a été relativement favorable aux partenaires de la SIDI en 2025, puisqu'elle s'est traduite par une forte progression du chiffre d'affaires, avec une croissance moyenne de 116 % pour les partenaires de la filière cacao et de 107 % pour ceux de la filière café. Les montants consacrés à l'achat des récoltes ont également progressé en moyenne de 74 % dans le cacao et de 125 % dans le café, traduisant une répercussion de la hausse des cours sur les revenus des producteurs.

Cette situation met cependant en lumière la forte dépendance des revenus des producteurs aux fluctuations du marché, une conjoncture favorable une année peut rapidement s'inverser. Dans ce contexte, le positionnement des partenaires de la SIDI sur des filières biologiques et commerce équitable contribue à la sécurisation des revenus. En 2025, 75% des organisations partenaires de la SIDI étaient certifiées commerce équitable, avec des mécanismes tels que des prix d'achat minimums et des primes versées en complément.

Focus : Kakaw - transformer le cacao pour créer davantage de valeur au Guatemala



604
producteurs
fournisseurs



442
hectares cultivés



441 k€
de chiffre
d'affaires



100%
des ventes
certifiées

Au nord du Guatemala, dans la communauté rurale indigène de Paraiso, le cacao est aujourd'hui bien plus qu'une culture agricole : il est devenu le moteur d'une nouvelle stratégie de développement local. Avec la création de la coopérative Kakaw et la mise en service d'une usine de transformation en 2025, les petits producteurs ne se limitent plus à vendre des fèves de cacao. Ils participent désormais à une filière qui transforme la matière première sur place, créant davantage de valeur économique dans leur région.

Cette évolution est le fruit d'une longue histoire d'adaptation. En 2003, 48 producteurs créent d'abord la coopérative APODIP afin d'améliorer la commercialisation de leur café. La coopérative est rapidement confrontée à la vulnérabilité de cette culture, entre les épidémies de rouille du café et la volatilité des marchés, qui mettent en évidence la nécessité de diversifier les activités de l'organisation. Ainsi, APODIP développe progressivement de nouvelles filières (cacao, cardamome, arachide) tout en conservant son objectif initial : améliorer durablement les revenus des petits producteurs indigènes.

(2) ETHIQUABLE est une entreprise coopérative française spécialisée dans le commerce équitable et l'agriculture biologique, qui travaille directement avec des coopératives de petits producteurs afin de développer et commercialiser leurs produits sur les marchés français et européens.



Transformer localement pour conserver la valeur dans les territoires

En 2024, Apodip crée Kakaw afin de s'occuper des activités de la filière cacao, marquant une nouvelle étape dans cette stratégie. La coopérative se fournit déjà auprès de 600 petits producteurs, ce qui illustre l'importance de cette filière pour l'organisation.

Son ambition dépasse toutefois la simple commercialisation. Jusqu'à récemment, comme dans de nombreux pays producteurs, le cacao était essentiellement exporté sous forme de fèves brutes, laissant l'essentiel de la valeur ajoutée être créée dans les pays consommateurs. Grâce à une nouvelle usine entrée en production au printemps 2025, Kakaw transforme désormais les fèves en pâte de cacao directement au Guatemala avant exportation.

Ce changement de modèle présente plusieurs bénéfices. La transformation locale permet de créer des emplois qualifiés, de développer des compétences techniques encore peu présentes dans la région et de générer davantage de retombées économiques pour les territoires producteurs. Elle réduit également les volumes transportés, la pâte de cacao étant plus concentrée que les fèves, contribuant ainsi à diminuer l'empreinte carbone de la filière.

Une organisation qui démontre sa capacité d'adaptation

Le développement de Kakaw illustre également la résilience des organisations agricoles partenaires de la SIDI. Le projet a dû faire face à de nombreux aléas : plusieurs années de faible production de cacao liées à des épisodes successifs de pluies cycloniques puis de sécheresse, des retards dans l'installation de la nouvelle usine, mais aussi une panne importante provoquée par la foudre quelques semaines seulement après sa mise en service, ayant provoqué un arrêt temporaire de la production.

Face à ces difficultés, l'organisation a su adapter son fonctionnement. Afin d'assurer la continuité des approvisionnements d'Ethiquable², son principal acheteur, une partie du cacao a été exportée temporairement sous forme de fèves, tandis que l'usine préparait son redémarrage. Les premières exportations de pâte de cacao ont néanmoins bien eu lieu en 2025, confirmant la viabilité du projet malgré un contexte particulièrement exigeant.

Au-delà de la transformation : accompagner durablement les producteurs

Si Kakaw porte aujourd'hui les activités économiques de la filière cacao, APODIP conserve son rôle historique d'accompagnement des producteurs. L'organisation s'appuie sur une équipe de techniciens agricoles et de promoteurs communautaires qui interviennent directement sur les exploitations. Ils accompagnent les producteurs dans l'amélioration des pratiques culturales, la diffusion de techniques agroécologiques, le respect des exigences de la certification biologique et l'utilisation d'intrants organiques. Cet accompagnement de proximité constitue l'un des principaux facteurs de réussite du projet et permet aux petits producteurs d'accéder à des marchés différenciés à forte valeur ajoutée et donc plus rémunérateurs.

Kakaw, une illustration des synergies entre la SIDI et Ethiquable

Le soutien apporté à Kakaw illustre concrètement les synergies créées par le partenariat stratégique entre la SIDI et Ethiquable. Officialisé en 2024, ce partenariat s'appuie sur plus de dix ans de collaboration entre les deux organisations afin de faciliter l'accès au financement de coopératives de petits producteurs engagées dans des filières biologiques et équitables. Il vise à mobiliser davantage de financements en faveur d'organisations souvent de petite taille grâce à une enveloppe dédiée, un mécanisme de partage du risque et un processus d'instruction simplifié reposant sur la connaissance approfondie d'Ethiquable des différentes filières et les organisations partenaires.

Kakaw est l'une des organisations accompagnées dans ce cadre. Au-delà de son rôle d'acheteur, Ethiquable est un partenaire de long terme de la coopérative : elle accompagne le développement de la filière cacao, notamment sur les enjeux de qualité et de modes de productions durables, sécurise des débouchés commerciaux et porte une vision de la création de valeur fondée sur la transformation locale. La SIDI vient compléter cet accompagnement en apportant les financements nécessaires au développement de l'activité, notamment pour le préfinancement des campagnes.

Kakaw illustre ainsi la manière dont les expertises complémentaires d'un acteur du commerce équitable et d'un investisseur social à impact peuvent être mises au service d'un même objectif : permettre aux producteurs de capter une plus grande part de la valeur créée par leurs productions et d'améliorer leurs revenus.

03.

Deuxième objectif de mission : *contribuer à la réduction de la pauvreté*

Conformément à sa mission, la SIDI contribue à la réduction de la pauvreté en renforçant la capacité des populations vulnérables qui n'ont pas ou peu accès à des emplois à développer durablement leurs moyens d'existence. Son action cible en priorité les femmes, les populations rurales, les petits producteurs et les micro-entrepreneurs, pour lesquels l'absence d'accès au financement, aux marchés ou à des services adaptés constitue un frein majeur au développement d'activités génératrices de revenus.

Cet objectif se décline en quatre sous-objectifs opérationnels :

- **Atteindre un grand nombre de personnes vulnérables** à travers les partenaires soutenus ;
- **Renforcer le financement et l'accompagnement en milieu rural**, où les besoins restent les plus importants ;
- **Contribuer à la réduction des inégalités de genre**, en favorisant l'autonomisation économique des femmes ;
- **Encourager les partenaires à diversifier leur offre de produits et de services**, afin de mieux répondre aux besoins des différentes catégories de bénéficiaires.

Dans un contexte où l'inflation et la crise climatique frappent durement les populations rurales, les femmes et les petits producteurs, la lutte contre la pauvreté passe par une adaptation fine des produits et services financiers, et de leurs canaux de distribution. Il ne s'agit plus seulement de prêter, mais de concevoir des solutions sur mesure pour atteindre ceux qui sont les plus exclus des circuits traditionnels.

Services financiers de proximité

Résultats de nos partenaires en 2025

UNE INCLUSION FINANCIÈRE ÉLARGIE

10,3M bénéficiaires finaux
+2% en moyenne par rapport à 2024

4,6M bénéficiaires ruraux
+3% en moyenne par rapport à 2024

5,1M bénéficiaires femmes
+8% en moyenne par rapport à 2024

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE SERVICES

921€ de prêt moyen
Contre 1650€ en moyenne pour les institutions financées par les autres investisseurs à impact³

3,4 Mds€ d'épargne volontaire déposée chez les IMF
+12% par rapport à 2024

88% des IMF offrent des services non-financiers complémentaires
+3 points par rapport à 2024

UNE FINANCE PLUS RESPONSABLE

57% offrent un service d'éducation financière

59% disposent d'un outil pour suivre leur performance vers leurs objectifs sociaux

44% ont un produit / service dédié aux femmes

Focus : Mecpip – Une microfinance de proximité au service de l'autonomisation économique



48 500
clients



27 500
femmes



7,1 M€
de portefeuille
brut de crédit



7,5 M€
d'épargne
volontaire déposée

(4) La tontine est un système traditionnel d'épargne collective où chaque membre cotise régulièrement à un fonds commun, versé à tour de rôle aux différents participants.

Créée en 2008 au Togo, la Mutuelle d'Épargne et de Crédit pour la Promotion de l'Initiative Privée (MECPIP) accompagne des micro-entrepreneurs, commerçants et artisans ayant peu ou pas accès aux services financiers traditionnels. Implantée à Lomé et dans sa périphérie à travers six agences, l'institution s'appuie sur un modèle de proximité reposant sur la collecte d'épargne directement sur les lieux d'activité de ses clients, notamment grâce à son produit de tontine⁴. Cette approche lui permet de toucher des populations souvent exclues du système bancaire tout en favorisant une culture de l'épargne pour sécuriser l'avenir et un accès progressif au crédit.

Pour la SIDI, MECPIP illustre pleinement la contribution des institutions de microfinance à la réduction de la pauvreté. En combinant épargne, crédit, éducation financière et accompagnement de proximité, l'institution aide ses membres à développer leurs activités génératrices de revenus, à faire face aux imprévus et à renforcer progressivement leur autonomie financière. La SIDI accompagne aujourd'hui MECPIP à travers une assistance technique visant à renforcer ses capacités institutionnelles et son impact social. Cette relation pourrait à terme être complétée par un financement de la SIDI.



Pour mieux comprendre l'approche de la MECPIP et la manière dont elle contribue à réduire la pauvreté, nous avons échangé avec M. Soradjou Tcheconi, son Directeur général, qui revient sur les spécificités du modèle de l'institution et les principaux défis auxquels elle est confrontée.

“

Quelle est, selon vous, la principale valeur ajoutée de la MECPIP pour vos clients et qu'est-ce qui vous différencie d'autres institutions du secteur ?

Notre principale valeur ajoutée réside dans la proximité que nous entretenons avec nos clients et dans le travail de sensibilisation que nous menons autour de l'épargne. Du lundi au vendredi, nos équipes se rendent directement dans les quartiers et les marchés pour sensibiliser les populations à l'importance de l'épargne, collecter l'épargne journalière et recueillir les demandes de crédit. Cette présence régulière facilite l'accès à nos services tout en permettant d'ancrer progressivement une culture de l'épargne chez nos clients.

Pourquoi selon vous l'épargne est-elle importante pour les populations que vous accompagnez, et comment favorisez-vous son utilisation ?

L'épargne est essentielle, car elle permet à nos membres de faire face aux imprévus (santé, opportunités, etc.), de financer les frais de scolarité de leurs enfants, de constituer un capital pour réaliser des projets (achat de terrain, construction d'une maison), de sécuriser leurs fonds et de disposer de ressources pour autofinancer leurs activités génératrices de revenus.

Pour encourager cette épargne, la MECPIP garantit à ses membres la disponibilité de leurs fonds pour des retraits à tout moment. Les sommes conservées sur les comptes d'épargne produisent également des intérêts, ce qui incite les membres à maintenir leur épargne lorsqu'ils n'en ont pas un besoin immédiat. Par ailleurs, cette épargne est recyclée pour financer les crédits accordés aux membres, leur offrant ainsi un accès à des financements de proximité, sécurisés, à des taux préférentiels et avec des garanties adaptées à leur réalité.





De quelle manière les services proposés par la MECPIP contribuent-ils, selon vous, à améliorer concrètement les conditions de vie de vos clients et à réduire leur vulnérabilité face à la pauvreté ?

Outre l'inclusion financière de proximité et la promotion de l'épargne, les services de la MECPIP contribuent à améliorer durablement les conditions de vie de ses membres grâce à plusieurs leviers complémentaires. L'institution accorde une place importante à l'éducation financière en sensibilisant ses membres à une meilleure gestion de leurs revenus et de leurs dépenses. Beaucoup tiennent désormais un cahier de suivi de leurs achats, de leurs ventes et de leurs charges afin d'évaluer la rentabilité de leur activité et d'éviter les dépenses inutiles.

Les produits d'épargne et de crédit permettent également aux membres de développer progressivement leurs activités génératrices de revenus. Les cotisations journalières dans le cadre de l'épargne servent de garantie pour accéder au crédit, qui est ensuite utilisé par chacun pour augmenter leurs stocks de marchandises ou matières premières, développer leur activité ou réaliser de nouveaux investissements. En combinant épargne, crédit et accompagnement, la MECPIP aide progressivement ses membres à financer eux-mêmes leurs projets, à constituer un patrimoine et à améliorer leur niveau de vie de manière durable.

Les résultats observés sont très concrets. Plusieurs membres ayant commencé avec de faibles montants d'épargne et de crédit ont progressivement renforcé leur activité au fil de leur accompagnement par la MECPIP. Une vendeuse de chaussures, membre depuis 2015, est ainsi passée d'un premier crédit de 45 k FCFA à 3 M FCFA (de 70€ à 4600€), tandis que sa mise en tontine quotidienne progressait de 1 k à 10 k FCFA (1,5€ à 15€). Une commerçante de produits d'alimentation générale, accompagnée depuis 2020, a connu une évolution similaire : son crédit est passé de 90 k FCFA à 5 M de FCFA (de 137€ à 7600€) et sa mise en tontine de 500 à 10 k FCFA par jour (de 0,8€ à 15€). D'autres familles, qui rencontraient auparavant des difficultés pour financer la scolarité de leurs enfants, peuvent désormais assumer ces dépenses grâce à leur épargne ou au crédit scolaire proposé par la MECPIP.

Quels sont aujourd'hui les principaux défis auxquels la MECPIP fait face ?

Nous faisons face aujourd'hui à 5 grands défis.

- Les effets des intempéries et des catastrophes naturelles : les fortes pluies et les inondations perturbent les activités économiques de nombreux membres, réduisant leur capacité d'épargne et affectant le remboursement des crédits.
- La dégradation du portefeuille de crédit : les difficultés économiques rencontrées par certains membres se traduisent par une augmentation des impayés, ce qui

affecte la qualité du portefeuille. Nous avons bénéficié en ce sens d'une assistance technique de FEFISOL II qui a permis de stabiliser la situation. Une attention particulière est toujours portée sur l'analyse de la capacité de remboursement de nos membres.

- La digitalisation de la collecte de l'épargne : les investissements nécessaires à la modernisation du système de collecte de la tontine sont importants, notamment le renouvellement des terminaux électroniques utilisés sur le terrain.
- Le manque de ressources financières à long terme : après plusieurs cycles de crédit, certains clients expriment des besoins de financement de plus longue durée, notamment pour la construction de leur logement. Les ressources de la MECPIP étant essentiellement de court terme, l'institution ne peut actuellement proposer de crédits au-delà de 24 mois et répondre à ces besoins.
- Le renforcement de l'éducation financière : malgré les efforts de sensibilisation, il demeure nécessaire de développer davantage la culture de l'épargne et de la gestion financière auprès d'une partie de la population.

La MECPIP bénéficie actuellement d'un accompagnement de la SIDI sur plusieurs dimensions de son activité. Quelle valeur cet accompagnement apporte-t-il à votre institution ?

L'accompagnement de la SIDI nous permet de renforcer nos capacités internes, d'améliorer nos pratiques de gestion et de mieux préparer l'avenir de notre institution. Cela représente une véritable valeur ajoutée pour la MECPIP.

Sur le volet crédit, cet accompagnement nous a permis d'approfondir la connaissance de notre portefeuille, d'identifier des axes d'amélioration et de mettre en œuvre une stratégie de redressement. Il a également contribué à l'optimisation de nos produits de crédit, à la mise en place d'outils de gestion des risques et au renforcement des compétences de nos équipes.

Il a également contribué à améliorer la gestion de notre produit tontine, grâce à une révision de notre processus de gestion et de notre politique de clôture des cycles, avec un effet positif immédiat sur l'intérêt des membres pour ce produit.

Enfin, les appuis en audit informatique et en performance sociale nous ont permis de renforcer notre système d'information, de préparer notre transformation digitale et de mieux aligner notre développement avec notre vocation d'institution de finance inclusive.

Au-delà des appuis techniques, l'accompagnement de la SIDI constitue pour la MECPIP un véritable levier de professionnalisation, de structuration et de pérennisation de notre activité, afin de mieux servir nos membres et de renforcer notre impact social.



LES ENSEIGNEMENTS

DU PORTEFEUILLE 2025

La digitalisation des services financiers connaît une forte accélération. En 2025, 63 % des IMF partenaires proposent au moins un produit financier digital (crédit ou épargne), contre seulement 22 % cinq ans plus tôt.

La digitalisation permet aux IMF partenaires de mieux servir leurs clients, en particulier dans les zones rurales et reculées où l'accès à une agence peut nécessiter des déplacements longs et coûteux. En permettant d'effectuer à distance certaines opérations courantes – épargner, effectuer un paiement ou rembourser un crédit –, elle contribue à lever les barrières à l'utilisation des services financiers. Pour les IMF, elle offre également la possibilité d'étendre leur portée à de nouveaux territoires et clients sans dépendre uniquement du développement de leur réseau d'agences.

Cette évolution s'est observée à l'échelle mondiale et de manière exponentielle ces dix dernières années. Dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, 75 % des adultes disposent désormais d'un compte financier, une proportion qui a augmenté de 80 % au cours des dix dernières années⁵. Le développement du numérique a largement contribué à cette progression : alors que seulement 1% de la population mondiale détenait un compte de mobile money⁶ en 2014, cette proportion atteint aujourd'hui 15%. L'épargne numérique et les paiements digitaux ont également connu une forte progression.

Ces avancées ne doivent toutefois pas masquer les populations qui restent à atteindre. 1,3Mds d'adultes dans le monde ne disposent toujours pas de compte financier. Or, les personnes encore exclues sont précisément parmi les plus difficiles à servir : petits producteurs, micro-entrepreneurs et femmes vivant notamment dans des zones rurales reculées. En Afrique subsaharienne, près de 90 millions d'adultes non bancarisés perçoivent encore leurs revenus agricoles exclusivement en espèces avec tous les risques et désavantages que cela représente (non sécurisés, épargne non rémunérée...). Après une décennie de progrès rapides, il s'agirait désormais d'atteindre ce « dernier kilomètre » de l'inclusion financière, mais également d'aller au-delà du simple accès à un compte en développant des services d'épargne, de crédit ou d'assurance adaptés aux besoins de ces populations.

La digitalisation des processus internes constitue un autre levier de renforcement des institutions de microfinance. Au-delà de la digitalisation de leur offre, les IMF modernisent leurs systèmes d'information et automatisent leurs processus afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle. Ces investissements permettent notamment d'accélérer le traitement des dossiers de crédit, de fiabiliser les données, de renforcer le suivi des risques et de faciliter le pilotage de l'activité. En réduisant les coûts opérationnels et en améliorant la qualité des décisions, ils contribuent à la croissance et à la pérennité des institutions.

La SIDI accompagne cette transformation à travers son offre d'assistance technique.

En 2025, cinq projets ont été consacrés à la digitalisation. UGAFODE (Ouganda) a ainsi bénéficié d'un appui pour moderniser son *Core Banking System* afin d'améliorer la qualité des services, la fiabilité des opérations et le suivi d'indicateurs de finance verte. Au Togo, Assilassime a été accompagné dans le renforcement de son infrastructure informatique et de sa cybersécurité grâce à la modernisation de son réseau, à la mise en place d'outils de supervision et à la digitalisation de la gestion documentaire. Ces projets illustrent le rôle prépondérant de l'assistance technique dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, de la résilience et de la capacité de croissance des institutions partenaires.



(6) Global Findex 2025

(5) Le mobile money est un service permettant de stocker, envoyer et recevoir de l'argent ou d'effectuer des paiements à partir d'un téléphone mobile, sans nécessiter de compte bancaire traditionnel.





Chaînes de valeur agricoles

Résultats de nos partenaires en 2025

DES PETITS PRODUCTEURS PLUS NOMBREUX

249k petits producteurs soutenus
+12% par rapport à 2024

52k femmes parmi les producteurs
+20% par rapport à 2024

DES EXPLOITATIONS AGRICOLES RENFORCÉES

1818 € d'achats moyens
aux producteurs
+66% par rapport à 2024

83k hectares cultivés

64 % proposent des avances aux producteurs (préfinancements ou intrants)

DES SERVICES AU-DELÀ DE LA PRODUCTION

51 % proposent un service d'éducation financière

31 % proposent un service dédié aux femmes

04.

Troisième objectif de mission : soutenir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Conformément à sa mission, la SIDI contribue à renforcer la résilience des populations les plus vulnérables face au changement climatique. Les petits producteurs, les populations rurales et les micro-entrepreneurs soutenus par ses partenaires figurent parmi les plus exposés aux effets du dérèglement climatique, alors même qu'ils disposent de peu de ressources pour y faire face. Sécheresses, inondations, évolution des régimes de précipitations ou dégradation des sols fragilisent leurs activités économiques et menacent durablement leurs moyens d'existence.

Cet objectif se décline en deux sous-objectifs opérationnels :

- **Développer des produits et services adaptés aux enjeux climatiques**, afin de répondre aux besoins croissants des bénéficiaires face aux risques climatiques.
- **Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, durables et résilientes**, contribuant à préserver les ressources naturelles tout en renforçant la capacité d'adaptation des populations.

Pour contribuer à ces évolutions, la SIDI a particulièrement renforcé en 2025 son soutien auprès de ses partenaires agricoles, dont les pratiques agroécologiques et agroforestières sont des outils majeurs de lutte contre le changement climatique et la destruction de la biodiversité. Cette augmentation de l'exposition au secteur agricole nous demande de faire évoluer notre analyse des risques qu'il peut représenter, notamment d'un point de vue social et environnemental (S&E), dans le but de renforcer notre accompagnement et le suivi de ses effets dans le temps.

Services financiers de proximité

Résultats de nos partenaires en 2025

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT PLUS DURABLES

>173k personnes sensibilisées aux enjeux environnementaux

43% des IMF offrent des produits verts

DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES RENFORCÉES

39% ont un outil d'évaluation des risques environnementaux auxquels sont confrontés leurs clients
+4 points par rapport à 2024

60% mettent en place des pratiques en interne pour mitiger leurs externalités négatives
+1 point par rapport à 2024



Chaînes de valeur agricoles

Résultats de nos partenaires en 2025

DES FILIÈRES ENGAGÉES POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

85% des entités agricoles sont certifiées BIO
+2 points par rapport à 2024

74% des entités agricoles sont certifiées Commerce Equitable
+3 points par rapport à 2024

DES PRODUCTEURS ACCOMPAGNÉS DANS CETTE TRANSFORMATION

41,5k petits producteurs formés aux pratiques agroécologiques
+9% par rapport à 2024

69% des entités agricoles soutiennent les producteurs dans l'adaptation au changement climatique

Focus : Coprobich - la certification comme levier de valorisation d'une agriculture durable



427
producteurs membres



331,8 k€
de chiffre d'affaires



87%
de ventes certifiées



60%
de ventes à Ethique

Pour les petits producteurs de quinoa du Chimborazo, en Équateur, dont les exploitations familiales ne dépassent généralement pas un hectare, le quinoa constitue l'une des rares productions permettant de générer des revenus monétaires significatifs. Dans ce contexte, la certification biologique joue un rôle déterminant : elle ouvre l'accès à un marché plus rémunérateur et permet aux producteurs de mieux valoriser leur production et leurs parcelles.

Créée en 2003, COPROBICH (Corporación de Productores Biológicos de Chimborazo) rassemble aujourd'hui 427 producteurs, majoritairement issus des communautés indigènes Puruhaes. Héritière d'une dynamique initiée dès les années 1990 par l'organisation de développement ERPE, la coopérative est née de la volonté de permettre aux petits producteurs de mieux valoriser leur production en accédant aux marchés d'exportation. Elle a fait très tôt le choix d'une production de quinoa biologique et de qualité, répondant aux attentes des marchés internationaux.

Plus de vingt ans plus tard, cette orientation demeure au cœur de son modèle. Le quinoa commercialisé est certifié biologique et commerce équitable avec une certification SPP (Symbole des Producteurs Paysans), label qui valorise le mieux les organisations de petits producteurs. COPROBICH transforme par ailleurs une partie de sa production dans sa propre usine, notamment en farine et en quinoa soufflé. Plus récemment, elle a commencé à développer la commercialisation d'autres céréales biologiques, comme l'orge, le blé ou l'avoine, afin de diversifier les revenus de ses membres et de réduire leur dépendance au seul marché du quinoa.



Une certification bénéfique mais exigeante

Si la certification constitue un levier de création de valeur, elle représente également un défi permanent pour une petite organisation paysanne comme COPROBICH. Maintenir une certification biologique suppose un suivi rigoureux des parcelles et des pratiques agricoles, ainsi qu'une traçabilité précise des récoltes et des opérations de transformation. Le respect de ces exigences est régulièrement contrôlé lors d'audits externes.

Ces dernières années, à cause de ce processus particulièrement exigeant, la coopérative a connu plusieurs retards dans le renouvellement des certifications, ce qui l'a beaucoup fragilisé. Les délais d'obtention ont entraîné des reports d'exportation, provoquant des tensions de trésorerie et des retards dans le remboursement de certains financements. Pour une organisation dont l'activité dépend largement de l'exportation de quinoa biologique, la capacité à maintenir ses certifications dans les délais constitue donc un enjeu à la fois commercial et financier.

Ces difficultés sont intervenues dans un contexte déjà complexe pour la filière. Ces dernières années, la demande internationale de quinoa biologique a ralenti, notamment sous l'effet de l'inflation et du développement d'une production locale en Europe. Malgré cette conjoncture, COPROBICH poursuit ses efforts pour préserver ses débouchés, rechercher de nouveaux clients et diversifier progressivement ses activités.

Renforcer le système interne de contrôle : un investissement stratégique

Face à ces enjeux, la SIDI accompagne COPROBICH depuis plus de quinze ans, en combinant financements et assistance technique. Au-delà des prêts de campagne, du financement de son usine de transformation ou encore de l'appui apporté lors de plusieurs crises de trésorerie, la SIDI soutient également le renforcement des capacités internes de la coopérative.

En 2025, cet accompagnement s'est traduit par une assistance technique spécifiquement consacrée au renforcement du Système Interne de Contrôle (SIC). Dans le cadre d'une certification biologique collective, ce système permet à COPROBICH de contrôler en interne le respect des exigences de la certification par l'ensemble de ses producteurs, avant l'intervention de l'organisme certificateur. Il repose notamment sur la réalisation d'inspections internes, le suivi des non-conformités, la traçabilité des productions et la préparation des audits externes.

L'assistance technique a permis de revoir le fonctionnement du SIC afin de le rendre plus robuste et plus efficace. Les équipes de COPROBICH ont bénéficié de formations pour conduire des inspections internes plus rigoureuses et identifier plus rapidement les éventuelles non-conformités. De nouveaux outils de suivi ont également été mis en place afin d'améliorer le traitement des écarts constatés et leur résolution avant les audits officiels. Enfin, les procédures ont été harmonisées avec les exigences des réglementations équatoriennes et européennes. L'objectif est concret : sécuriser le renouvellement des certifications dans les délais et éviter que des difficultés dans le processus de certification ne viennent compromettre les exportations et fragiliser l'équilibre financier de la coopérative.

Au-delà de la certification, accompagner une transition agroécologique durable

Le maintien de la certification s'inscrit dans un travail plus large mené depuis plusieurs années par COPROBICH pour accompagner ses membres vers des pratiques agricoles durables.

Entre 2018 et 2020, le programme TAPSA, financé par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI et la Fondation ACTES, avait notamment permis à COPROBICH de développer une biofabrique produisant des fertilisants organiques et des solutions naturelles de protection des cultures, mis à disposition des producteurs à prix coûtant. Des parcelles de démonstration agroécologiques avaient également été créées pour favoriser la diffusion de ces pratiques. Aujourd'hui encore, les producteurs bénéficient d'intrants biologiques et de formations leur permettant notamment de produire eux-mêmes une partie de leurs fertilisants. Tous ces apprentissages peuvent bénéficier aux productions vivrières des producteurs de COPROBICH.



La certification vient ainsi reconnaître et valoriser économiquement des pratiques agricoles déjà au cœur du modèle de COPROBICH. En donnant accès à des marchés spécifiques pour le quinoa biologique, elle permet aux producteurs de tirer parti des efforts engagés pour respecter ces standards, tandis que le renforcement du système interne de contrôle contribue à sécuriser cet accès dans la durée. À travers son accompagnement, la SIDI contribue ainsi à consolider un modèle associant accès au marché, renforcement économique des petits producteurs et diffusion de pratiques agroécologiques.

LES ANALYSES DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SE RENFORCENT

En 2025, la SIDI a renforcé son dispositif d'analyse des entités agricoles avec le développement d'un nouvel outil d'évaluation des risques Sociaux et Environnementaux (S&E).

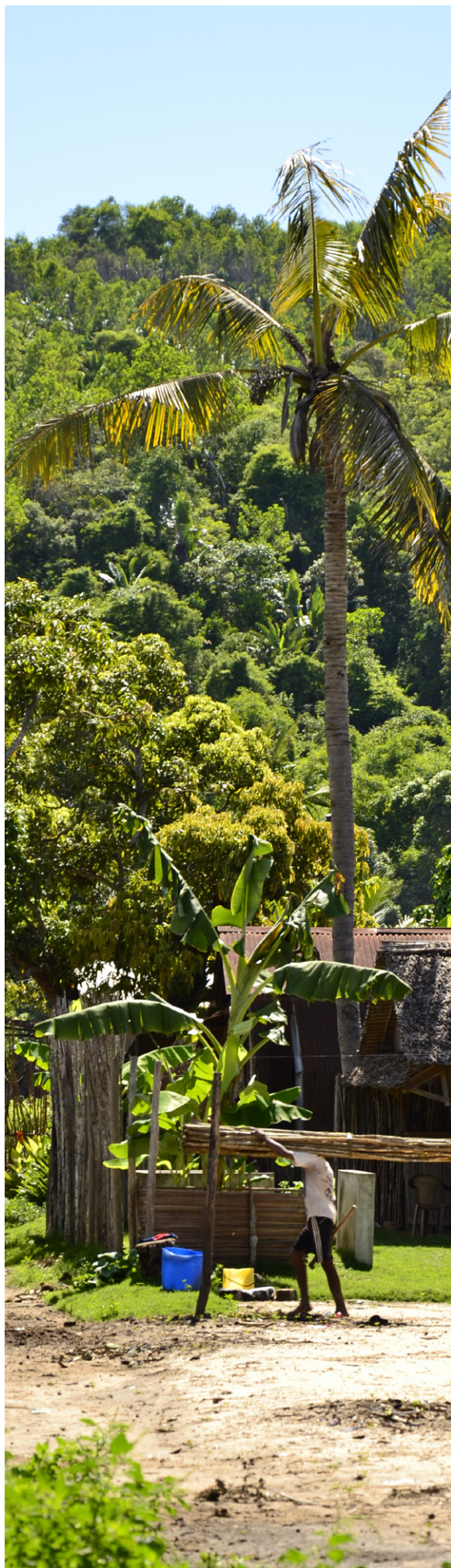
Initialement développé pour FEFISOL II, cet outil vise à mieux identifier, évaluer et suivre les risques S&E propres aux activités agricoles tout au long du cycle d'investissement et à proposer les accompagnements nécessaires pour y remédier et sécuriser l'activité des producteurs sur le long terme.

L'analyse est réalisée par le ou la chargé.e de partenariats et commence en amont, avant la visite sur le terrain, par l'identification pour le partenaire concerné d'un profil de risque S&E dit « inhérent ». Ce profil tient compte du contexte du pays (vulnérabilité des populations, cadre légal etc.), de la filière (pollutions potentielles, exposition au changement climatique, risques pour la biodiversité etc.) et des caractéristiques de l'organisation (capacité de transformation, niveau de mécanisation, certifications etc.). Cette première analyse permet d'identifier les sujets à approfondir sur le terrain. Par exemple, un partenaire développe depuis plusieurs années ses activités à proximité d'une réserve naturelle en Ouganda, sans que les relevés satellites ne mettent en évidence de déforestation à proximité. On peut alors faire l'hypothèse que les débouchés commerciaux qu'il offre aux producteurs locaux contribuent à réduire la pression sur les ressources forestières de la réserve. Cette hypothèse doit ensuite être vérifiée lors de la visite de terrain.

La visite chez le partenaire, ou "due diligence", permet ensuite d'évaluer la manière dont ces risques sont effectivement pris en compte et de mieux comprendre les pratiques de l'organisation : gestion des enjeux environnementaux, conditions de travail, rémunération des producteurs et des salariés, situation des femmes ou encore impacts de l'activité sur les communautés environnantes. Cette analyse permet d'identifier les mesures déjà mises en place par le partenaire, mais aussi d'éventuels besoins d'accompagnement pour combler des lacunes. Il peut par exemple s'agir de favoriser l'abandon d'intrants phosphatés sur des terres appauvries grâce à la création d'une unité de production de bokashi biologique⁶, qui sera mis à disposition des producteurs.

À l'issue de l'analyse, les deux ou trois risques résiduels les plus importants sont intégrés au rapport de due diligence. Ils deviennent des points de suivi dans la relation avec le partenaire et peuvent donner lieu, lorsque nécessaire, à une assistance technique. L'outil introduit également un référentiel commun distinguant pratiques minimales, bonnes pratiques et pratiques avancées, afin d'accompagner progressivement les partenaires dans l'amélioration de leurs pratiques.

(6) Le Bokashi est produit en fermentant les déchets organiques d'une exploitation agricole. C'est à la fois un engrais et un compost : il a un effet sur la richesse du sol à moyens termes et les rendements agricoles à courts termes, ce qui est très intéressant dans le cadre de l'abandon d'engrais dérivés du pétrole.



Conclusion

Nos partenaires agricoles vecteurs de résilience et de robustesse pour les territoires ruraux, malgré la volatilité des marchés et les effets du changement climatique

L'année 2025 a confirmé une tendance de fond : dans un monde marqué par l'instabilité géopolitique et le dérèglement climatique, les mécanismes de marché traditionnels et leur financiarisation fragilisent et tendent à exclure les plus petits exploitants. La hausse historique des cours du café et du cacao, couplée à l'envolée des prix des intrants dérivés du pétrole, crée un paradoxe dangereux : alors que la valeur des récoltes augmente, l'accès au financement se raréfie pour les coopératives et les institutions de microfinance opérant dans les zones les plus fragiles. Sans liquidités immédiates pour constituer leurs stocks, ces acteurs risquent de voir leur activité s'effondrer, exposant des millions de petits producteurs à devoir vendre au premier acheteur venu et possiblement à un appauvrissement brutal.

Dans ce contexte, l'additionnalité de la SIDI prend une dimension nouvelle. Elle ne consiste plus seulement à financer l'inclusion "là où les autres ne vont pas", mais à maintenir le cap quand les autres se retirent. Être investisseur solidaire en 2025, c'est avoir décidé d'accroître notre exposition financière pour permettre à nos partenaires de transformer une crise d'approvisionnement en opportunité de croissance. C'est grâce à cet engagement que des institutions comme ACEP au Burkina ou des coopératives comme Kakaw au Guatemala ont pu assurer la continuité de leur activité et créer de la valeur ajoutée locale.

Cette année, nous avons également franchi une étape décisive dans notre manière d'accompagner nos partenaires. Conscients que le renforcement des entités agricoles est un levier majeur de lutte contre le changement climatique, nous avons adapté nos outils d'analyse et trouvé des solutions pour partager le risque de non-remboursement

avec les autres acteurs de la chaîne de valeur. Il s'agit de garantir un accès à des financements suffisants et de l'accompagner d'une amélioration continue des pratiques vertueuses dans la lutte contre le changement climatique et la destruction de la biodiversité : agroécologie, certification biologique, protection de la biodiversité, conditions de travail et rémunérations décentes pour tous les salariés et les producteurs.

Demain, notre défi sera de pérenniser cette approche proactive. La volatilité des marchés et l'urgence climatique ne sont pas des épisodes passagers, mais la nouvelle norme : le "super" El Nino anticipé pour 2026-2027 le confirmera sans doute durement. Notre réponse devra continuer à combiner réactivité financière et profondeur d'accompagnement. Cela signifie soutenir nos partenaires dans la digitalisation et la diversification de leurs services pour atteindre les plus isolés, renforcer leurs systèmes de contrôle pour garantir la durabilité de leurs certifications, et diversifier les revenus des producteurs face aux chocs climatiques.

Notre ambition reste inchangée, mais plus urgente que jamais : faire de la finance solidaire un amortisseur de chocs et un accélérateur de transitions justes. En investissant dans des organisations locales robustes et engagées dans des modèles vertueux, la SIDI réaffirme sa vocation essentielle. Nous sommes le trait d'union entre l'épargne des actionnaires solidaires et la capacité des populations rurales du Sud à bâtir, malgré les crises, un avenir économique plus sûr, plus équitable et plus respectueux de la planète.

